

MUNSTRUM THEATRE

17 rue du Printemps

68100 MULHOUSE

RAPPORT du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025



ALPHA AUDIT

2 avenue de Bruxelles
68350 Didenheim
Adresse postale :
BP 31037
68050 Mulhouse cedex 1
Tél + 33 (0)3 89 44 55 55
fidurevision@fidurevision.fr
www.fidurevision.fr

Société de commissariat aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale du ressort de la Cour d'appel de Colmar
SARL au capital de 40 000 € - RCS Mulhouse B380469700 - APE 6420 Z - TVA intracommunautaire FR 24380469700

Audit | Commissariat aux comptes

MUNSTRUM THEATRE
17 rue du Printemps

68100 MULHOUSE

RAPPORT
du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Aux membres,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association **MUNSTRUM THEATRE** relatifs à l'exercice clos le **31 décembre 2025**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note de l'annexe des comptes annuels « Règles et méthodes comptables », au point « Introduction », concernant le nouveau règlement de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) n° 2022-06 appliqué par l'association et les impacts sur les comptes annuels.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Didenheim, le 25 mars 2026

**Le commissaire aux comptes
ALPHA AUDIT**

Alexandra STEMMELIN

BILAN ACTIF

MUNSTRUM THEATRE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur nette au 31/12/2025	Valeur nette au 31/12/2024	Variation en valeur	en %
Frais d'établissement				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés,				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobls incorporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	3 218.32	6 831.37	-3 613.05	-52.89
Autres immobilisations corporelles	2 058.86	1 234.76	824.10	66.74
Immobls corporelles en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	(I) 5 277.18	8 066.13	-2 788.95	-34.58
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances Clients, usagers et comptes rattachés	6 186.47	24 322.42	-18 135.95	-74.56
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	124 056.13	65 099.58	58 956.55	90.56
Charges constatées d'avance	855.95	9 934.80	-9 078.85	-91.38
Valeurs mobilières de placement				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	166 558.31	231 773.27	-65 214.96	-28.14
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	(II) 297 656.86	331 130.07	-33 473.21	-10.11
Frais d'émission des emprunts	(III)			
Primes de remboursement des emprunts	(IV)			
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Actif	(V)			
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF	(I + II + III + IV + V) 302 934.04	339 196.20	-36 262.16	-10.69



BILAN PASSIF

MUNSTRUM THEATRE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation en valeur	en %
Fonds propres sans droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires	12 500.00	25 000.00	-12 500.00	-50.00
Écarts de réévaluation				
Réserves				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves pour projet de l'entité	62 842.53	62 842.53		
Autres réserves				
Report à nouveau	37 566.45		37 566.45	
Excédent ou déficit de l'exercice	51 477.85	37 566.45	13 911.40	37.03
Situation nette (sous-total)	164 386.83	125 408.98	38 977.85	31.08
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL DES FONDS PROPRES	(I) 164 386.83	125 408.98	38 977.85	31.08
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés	83 000.00	9 300.00	73 700.00	792.47
TOTAL DES FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS	(II) 83 000.00	9 300.00	73 700.00	792.47
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL DES PROVISIONS	(III)			
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	22.49	22.12	0.37	1.67
Emprunts et dettes financières diverses				
Instruments financiers à terme				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	919.61	9 615.00	-8 695.39	-90.44
Fournisseurs, factures non parvenues	15 050.40	3 600.00	11 450.40	318.07
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	34 554.71	15 250.10	19 304.61	126.59
Dettes immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance	5 000.00	176 000.00	-171 000.00	-97.16
TOTAL DES DETTES	(IV) 55 547.21	204 487.22	-148 940.01	-72.84
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Passif	(V)			
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF	(I + II + III + IV + V) 302 934.04	339 196.20	-36 262.16	-10.69



COMPTE DE RÉSULTAT

MUNSTRUM THEATRE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation en valeur	en %
Produits d'exploitation				
Cotisations				
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
<i>dont ventes de dons en nature</i>				
Ventes de prestations de services	787 429.60	350 265.19	437 164.41	124.81
<i>dont parrainages</i>				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	168 490.37	172 000.00	-3 509.63	-2.04
Versements des fondateurs ou cons. dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		9 684.65	-9 684.65	-100.00
Produits des cessions d'immobilisations incorp. et corp.				
Utilisations des fonds dédiés	9 300.00	109 000.00	-99 700.00	-91.47
Autres produits	135.69	18 961.57	-18 825.88	-99.28
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	(I) 965 355.66	659 911.41	305 444.25	46.29
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises	265.44	929.04	-663.60	-71.43
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	274 003.36	220 529.48	53 473.88	24.25
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	373.36	497.85	-124.49	-25.01
Salaires	419 298.01	296 859.97	122 438.04	41.24
Cotisations sociales	223 069.51	146 998.59	76 070.92	51.75
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	4 150.11	868.89	3 281.22	377.63
Dotations aux provisions				
Valeur comptable des immobs. incorp. et corp. cédées				
Report des fonds dédiés	83 000.00	9 300.00	73 700.00	792.47
Autres charges	10 901.53	19 248.47	-8 346.94	-43.36
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	(II) 1 015 061.32	695 232.29	319 829.03	46.00
1-RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(I-II) -49 705.66	-35 320.88	-14 384.78	-40.73



COMPTE DE RÉSULTAT

MUNSTRUM THEATRE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation en valeur	en %
Produits financiers				
De participation				
D'autres valeurs mobilière et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	1 359.51	2 473.17	-1 113.66	-45.03
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits de cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de VMP, d'instruments de trésor.				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	1 359.51	2 473.17	-1 113.66	-45.03
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Valeur comptable des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de VMP, d'instruments de trésor.				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)				
2-RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	1 359.51	2 473.17	-1 113.66	-45.03
3-RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	-48 346.15	-32 847.71	-15 498.44	-47.18
Produits exceptionnels (V)		20 238.16	-20 238.16	-100.00
Charges exceptionnelles (VI)				
4-RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		20 238.16	-20 238.16	-100.00
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)	-99 824.00	-50 176.00	-49 648.00	-98.95
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	966 715.17	682 622.74	284 092.43	41.62
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	915 237.32	645 056.29	270 181.03	41.88
EXCÉDENT OU DÉFICIT	51 477.85	37 566.45	13 911.40	37.03
Contributions volontaires en nature				
Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolat				
TOTAL DES CONTRIB. VOLONTAIRES EN NATURE				
Charges des contributions volontaires en nature				
Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens				
Prestations en nature				
Personnel bénévole				
TOTAL CHARGES DES CONTRIB. VOLONTAIRES EN NAT.				
TOTAL	51 477.85	37 566.45	13 911.40	37.03



ANNEXE COMPTABLE



SOMMAIRE ANNEXE

MUNSTRUM THEATRE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Choix
Présentation de l'entité	Produite
Faits caractéristiques	Produite
Règles et méthodes comptables	Produite
Tableau des immobilisations	Produite
Tableau des amortissements	Produite
Etat des échéances des créances	Produite
Comptes de régularisation actif	Produite
Tableau d'affectation du résultat	Produite
Tableau de variations des fonds propres	Produite
Suivi des fonds dédiés	Produite
Etat des échéances des dettes	Produite
Comptes de régularisation passif	Produite
Concours publics et subventions	Produite
Origine des ressources	Produite
Crédits d'impôts	Produite



PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

MUNSTRUM THEATRE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

L'objet social de l'entité est :

- Promouvoir la création théâtrale sous toutes ses formes d'expression,
- Produire et diffuser des spectacles vivants,
- Sensibiliser les publics à toutes les formes d'expression artistiques liées au théâtre,
- Sensibiliser les publics au théâtre et à la comédie aussi bien les publics coutumiers que ceux éloignés des pratiques théâtrales.

Les moyens mis en oeuvre sont :

- La recherches de subventions publiques, de financements privés, dons, mécénat,
- La production et diffusion de spectacles,
- L'organisation d'actions de sensibilisation et de développement de la pratique théâtrale : stages, conférences, expositions, événements festifs, ateliers, projections, lectures etc.
- Le management d'artistes.

Et toutes autres actions visant à renforcer l'objet de l'association ou à financer les projets.



RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

MUNSTRUM THEATRE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat clos le 31/12/2025 est de 302 934.04 Euros. Le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 51 477.85 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : comparabilité et continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

INTRODUCTION

Les comptes annuels au 31/12/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement n° 2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Évaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement) et des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées.

Traitement des amortissements pour dépréciation

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif.

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Traitement de certains frais accessoires

Les immobilisations financières sont uniquement constituées des dépôts et cautionnements intégralement soldés à la clôture.

CRÉANCES - DETTES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

SUBVENTIONS

Traitement des subventions

Les subventions sont comptabilisées en produits.

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

Il a été décidé de ne pas procéder à la valorisation et la comptabilisation des prestations reçues en nature à titre gratuit (bénévolat et mises à disposition), étant donné qu'elles sont toujours majoritairement constituées pour 2025 des heures effectuées bénévolement par le Président.



ETAT DES IMMOBILISATIONS

MUNSTRUM THEATRE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

	V. brute des immobs début d' exercice	Augmentation suite à rééval.	acquisition
Immobilisations corporelles			
Installations techniques, matériel et outillages industriels	7 226.09		
Autres immobilisations corporelles	4 719.88		1 361.16
TOTAL	11 945.97		1 361.16
TOTAL GENERAL	11 945.97		1 361.16
	Diminution par virt poste	Valeur brute des immobs fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
Immobilisations corporelles			
Inst. techniques, matériel et outillages indust.		7 226.09	
Autres immobilisations corporelles	2 349.00	3 732.04	
TOTAL	2 349.00	10 958.13	
TOTAL GENERAL	2 349.00	10 958.13	



ETAT DES AMORTISSEMENTS

MUNSTRUM THEATRE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

	Durée util., taux d'amort., fourchette	Mode d'amort.	Amort. cumulés début exercice	Dotation de l'exercice	Diminution de l'exercice	Amort. cumulés fin exercice
Immobilisations corporelles						
Inst. tech., mat. et out. industriels			394.72	3 613.05		4 007.77
Autres immobilisations corporelles			3 485.00	537.00	2 349.00	1 673.00
TOTAL			3 879.72	4 150.05	2 349.00	5 680.77
TOTAL GENERAL			3 879.72	4 150.05	2 349.00	5 680.77



ETAT DES CRÉANCES

MUNSTRUM THEATRE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Actif circulant			
Autres créances clients	6 186.00	6 186.00	
Impôts sur les bénéfices	99 824.00	99 824.00	
Taxe sur la valeur ajoutée	3 732.00	3 732.00	
Autres impôts, taxes et versements	20 500.00	20 500.00	
Charges constatées d'avance	856.00	856.00	
TOTAL	131 098.00	131 098.00	



COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIF

MUNSTRUM THEATRE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

	Montant
Exploitation	856.00
TOTAL	856.00

PRODUITS À RECEVOIR

	Montant
Autres créances	20 500.00
TOTAL	20 500.00



ETAT DU TABLEAU D'AFFECTATION
DU RÉSULTAT

MUNSTRUM THEATRE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

L'organe délibérant ne s'étant pas encore prononcé sur l'affectation du résultat 2024, il sera décidé de cette dernière lors du prochain CA statuant également sur l'arrêté des comptes 2025.

L'affectation des résultats à la fois de 2024 et 2025 sera alors proposée lors de la prochaine AG.

		Montant
Origines		
Résultat de l'exercice précédent		37 566.45
TOTAL		37 566.45



TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

MUNSTRUM THEATRE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Solde à l'ouverture de l'exercice	Affectation	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Fonds propres avec droit de reprise					
Fonds propres complémentaires	25 000.00			12 500.00	12 500.00
Réserves					
Réserves pour projet de l'entité	62 842.53				62 842.53
Excédent ou déficit de l'exercice	37 566.45				37 566.45
TOTAL	125 408.98			12 500.00	112 908.98



SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

MUNSTRUM THEATRE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABLEAU DE SUIVI DES SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

Les subventions d'exploitation pour 168 490.37 € se décomposent de la façon suivante :

- 70 000 € au titre du conventionnement 2024-2026 DRAC GRAND EST,
- 10 000 € au titre du fonds de production MAKBETH 23-24-25 DRAC GRAND EST,
- 9 000 € au titre de l'aide à la reprise DRAC GRAND EST,
- 25 000 € au titre du conventionnement 2025-2028 REGION GRAND EST,
- 18 000 € au titre de l'aide à la création REGION GRAND EST,
- 15 000 € au titre de l'aide au fonctionnement VILLE DE MULHOUSE,
- 8 000 € au titre de l'aide à la diffusion REGION IDF,
- 900 € au titre de l'aide à l'embauche ENSATT,
- 12 590.37 € au titre des contrats longs ou petite jauge FONPEPS.



SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

MUNSTRUM THEATRE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES

Les comptes 2024 comportaient 9 300 € de fonds dédiés relatifs au spectacle "MAKBETH", ces fonds ont été intégralement consommés sur l'exercice.

De nouveaux fonds pour 83 000 € ont en revanche été constitués à la clôture :

- pour 9 000 € concernant le spectacle "MAKBETH" pour sa phase d'exploitation en 2026,
- pour 10 000 € concernant l'excédent d'exploitation du spectacle "MAKBETH" fléché sur ses représentations en 2026,
- pour 63 000 € concernant le nouveau spectacle "LE CHIEN, LA NUIT ET LE COUTEAU" à compter de 2027.



ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

MUNSTRUM THEATRE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières divers (1)(2)	22.00	22.00		
Fournisseurs et comptes rattachés	15 970.00	15 970.00		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	32 737.00	32 737.00		
Taxe sur la valeur ajoutée	639.00	639.00		
Autres impôts et taxes assimilées	1 179.00	1 179.00		
Produits constatés d'avance	5 000.00	5 000.00		
TOTAL	55 547.00	55 547.00		



COMPTES DE RÉGULARISATION
PASSIF

MUNSTRUM THEATRE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

	Montant
Exploitation	5 000.00
TOTAL	5 000.00

CHARGES À PAYER

	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	22.49
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 050.40
TOTAL	15 072.89



ORIGINE DES RESSOURCES

MUNSTRUM THEATRE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

Les ressources de l'associations proviennent de 3 vecteurs :

- des subventions publiques à hauteur de 168 490.37 €,
- des ventes et prestations de service pour 787 429.60 €,
- des dons manuels (à néant en 2025).



CRÉDITS D'IMPÔTS

MUNSTRUM THEATRE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

L'association a bénéficié du dispositif de crédit d'impôt pour dépenses de production de spectacles vivants dans le cadre de son spectacle "MAKBETH" et ce pour :

- 50 176 € au titre de 2024,
- 99 824 € au titre de 2025.

Soit un total de 150 000 €.

